



Programme des Nations Unies pour l'environnement



Distr.
RESTREINTE

UNEP/IG.36/INF.5
11 mars 1982

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Réunion extraordinaire des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la mer
Méditerranée contre la pollution

Genève, 29 mars - 1er avril 1982

LE PROGRAMME D'ACTIONS PRIORITAIRES DU PLAN D'ACTION
POUR LA MEDITERRANEE

RAPPORT INTERIMAIRE ET ACTIVITES PROPOSEES
POUR LA PERIODE 1982-1983

Split, février 1982

GE.82-01576

CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES
PROGRAMME D'ACTIONS PRIORITAIRES
PNUE - PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion extraordinaire des Parties contractantes
à la Convention pour la protection de la mer
Méditerranée contre la pollution
Genève, 29 mars - 1er avril 1982

LE PROGRAMME D'ACTIONS PRIORITAIRES DU PLAN D'ACTION
POUR LA MEDITERRANEE

RAPPORT INTERIMAIRE ET ACTIVITES PROPOSEES
POUR LA PERIODE 1982-1983

Split, février 1982

Le Programme d'actions prioritaires, conçu, créé et confirmé par les réunions intergouvernementales de Split (1977), Monaco (1978), Genève (1979) et Cannes (1981) comme étant l'une des activités qui doivent apporter la contribution la plus importante au développement du Plan d'action pour la Méditerranée et de la coopération entre les pays méditerranéens, a déjà passé par certaines étapes plus ou moins fortement marquées par la disponibilité de ressources financières provenant du PNUD, des divers organismes du système des Nations Unies ou, plus récemment, du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée. En dépit des gros efforts faits par le PNUD, le PNUE, les différents pays et le CAR/PAP, ces difficultés ont fini par être les plus fortes et ont empêché les activités prévues dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée de se développer comme elles devraient.

Rapport sur l'état d'avancement des activités approuvées au titre du Programme d'actions prioritaires

Les participants à la réunion tenue à Split en 1977 avaient désigné six domaines prioritaires où une action immédiate était indispensable : sources renouvelables d'énergie, aquaculture, établissements humains, gestion des ressources en eau, tourisme et protection des sols.

Sous la direction d'ensemble de l'Unité de coordination du PNUE, les dispositions préparatoires en vue de l'exécution de ces activités ont été prises par l'Unité conjointe PNUD/PNUE pour les projets de coopération en Méditerranée et par le Centre du PAP à Split.

Un grand nombre d'organismes et d'institutions spécialisées du système des Nations Unies (OMS, Centre des Nations Unies pour les établissements humains, OIT, Unesco, ONU/Département de la coopération technique pour le développement, FAO, OMCI) ont été associés à la préparation et à l'exécution de diverses activités du PAP.

Depuis la réunion tenue à Cannes en 1981, les mesures ci-après ont été prises pour mener à bien des actions prioritaires, en dépit du fait que l'appui financier du Fonds d'affectation spécial pour la Méditerranée a été très faible :

Etablissements humains

Avec l'aide du Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée et de l'Unité de coordination PNUD/PNUE, le CAR/PAP a organisé à Genève, en mai 1981, une réunion intergouvernementale sur la deuxième phase des actions prioritaires dans le secteur des établissements humains, en vue de rédiger les descriptifs de projets correspondants. La réunion, à laquelle ont participé des représentants de l'OMS, du Département de la coopération technique pour le développement de l'ONU, de l'OIT et de l'Unesco, a étudié les descriptifs de projets suivants :

1. Les établissements humains et la planification et la gestion intégrées des zones côtières dans le bassin méditerranéen.
2. L'évaluation des politiques gouvernementales concernant la migration de l'arrière-pays vers les côtes dans la région méditerranéenne.
3. La restauration et rénovation des villes côtières d'intérêt historique et du centre de ces villes.
4. Technologies appropriées pour la collecte et l'évacuation des déchets liquides et solides dans les agglomérations de la région méditerranéenne.
5. Planification globale de l'hygiène du milieu dans les zones métropolitaines de la région méditerranéenne.

Toutes les activités qui font l'objet des descriptifs de projets énumérés ci-dessus devaient être fondées sur des projets pilotes. Les moyens financiers nécessaires pour exécuter les projets devraient être fournis conjointement par le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée, le PNUE, les pays méditerranéens intéressés et des fonds internationaux. Ces descriptifs de projets devraient être soumis à tous les pays méditerranéens pour examen.

Protection des sols

Le CAR/PAP a préparé un avant-projet d'activités préparatoires concernant un projet méditerranéen de coopération internationale en matière de protection des sols et l'a adressé à la FAO pour examen et observations, mais le manque de moyens financiers a obligé à différer les consultations prévues avec la FAO.

Autres domaines d'action du PAP

Le programme du PAP examiné à la réunion de Cannes contenait des propositions touchant diverses activités relatives au tourisme et à la gestion des ressources en eau, mais une fois encore les difficultés financières du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée ont empêché d'aller plus loin dans cette voie.

Une nouvelle conception du Programme d'actions prioritaires

A l'initiative du CAR/PAP et sur l'invitation de l'Unité de coordination du PNUE, une réunion d'évaluation du Programme d'actions prioritaires a eu lieu à Genève les 3 et 4 novembre 1981. Ont participé à cette réunion des représentants de l'Unité de coordination du PNUE, du Bureau de l'industrie et de l'environnement du PNUE, du Bureau régional du PNUD pour l'Europe, de l'organe de liaison yougoslave pour le PAP, des autorités yougoslaves et du CAR/PAP. Les activités entreprises dans tous les domaines du PAP ont été passées en revue. Il est apparu que les projets nationaux, bilatéraux, multilatéraux et internationaux récemment exécutés, en cours d'exécution ou à l'étude et, en particulier, les résultats effectifs ou escomptés de ces projets constituent un capital important que les pays méditerranéens doivent utiliser dans le cadre de leur coopération future au titre du Programme d'actions prioritaires.

Par conséquent, le fondement de la coopération régionale future dans le cadre du PAP devrait être le transfert de l'expérience acquise grâce à ces projets d'un pays méditerranéen à l'autre, avec l'aide du système des Nations Unies tout entier. Les ressources financières du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée qui étaient réservées au Programme dans le projet de budget du Plan d'action pour la Méditerranée, et qui à elles seules ne suffisent pas à financer des projets régionaux, pourraient servir à stimuler le transfert des données d'expérience et des résultats. Cela supposerait, toutefois, une plus grande participation des pays, une coopération efficace avec les organisations du système des Nations Unies, ainsi que la coopération de tous les éléments du Plan d'action pour la Méditerranée (Programme MED POL, plan bleu).

Par conséquent, chaque action prioritaire serait fondée sur des projets nationaux, régionaux et internationaux (achevés ou en cours) se rapportant aux domaines d'action du PAP et, grâce à un travail complémentaire de coordination et un minimum de fonds supplémentaires, on pourrait adapter ces projets à d'autres situations analogues dans la région méditerranéenne.

Activités proposées pour la période 1982-1983

Conformément à la nouvelle conception du Programme d'actions prioritaires, les activités ci-après sont proposées pour la période 1982-1983 :

Le Programme d'actions prioritaires en général :

- i) Collecte, classement et organisation des données sur les projets existants et en cours dans les domaines de l'aquaculture, des sources renouvelables d'énergie, des établissements humains, de la protection des sols, des ressources en eau et du tourisme, ainsi que des données relatives aux institutions et aux experts des pays méditerranéens qui s'occupent de ces questions.
- ii) Réunion des organes de liaison du PAP en octobre 1982 pour examiner les activités passées du PAP et approuver en détail le Programme pour les années à venir.
- iii) Publication d'un bulletin mensuel.

Gestion des ressources en eau

- i) Transport d'eau douce par la mer. Evaluation des renseignements, de l'expérience acquise et des problèmes méthodologiques; analyse économique et technique comparative des différents modes de transport et des procédés de dessalement.

- Séminaire : Evaluation des résultats.

Etablissements humains

- i) Etude et analyse des méthodes et instruments existants de planification et de gestion intégrées à partir de rapports établis par les experts, les institutions et les gouvernements.
 - Atelier : Analyse des méthodes et des instruments existants; évaluation de différentes techniques de planification et de gestion.
- ii) Service de consultants
 - Participation de consultants et d'experts à trois projets en cours.
 - Collecte et traitement des données relatives aux résultats des projets en cours en vue de leur application à des situations analogues dans la région méditerranéenne.
 - Séminaire : Evaluation des résultats.
- iii) Régions sismiques
 - Etude et analyse des données d'expérience relatives aux conséquences des tremblements de terre pour les établissements humains.
 - Identification des documents à établir pour faire le point de la situation en vue d'une intervention efficace dans les établissements humains en cas de catastrophe.

- Elaboration de recommandations concernant les interventions et l'organisation de la vie dans les établissements humains après un tremblement de terre.
 - Elaboration de principes de planification et de reconstruction des établissements humains exposés à la menace des tremblements de terre, compte tenu de l'expérience acquise par les institutions spécialisées.
 - Séminaire : Evaluation des principes et recommandations.
- iv) Planification globale de l'hygiène du milieu dans les zones métropolitaines de la région méditerranéenne
- Elaboration de principes directeurs (sur la base du Projet OMS d'Athènes).
 - Séminaire sur la planification de l'hygiène du milieu.

Protection des sols

- Etude et analyse des méthodes actuelles de protection; utilisation actuelle et utilisation prévue des sols (Ecothèque méditerranéenne et activités analogues).
- Détermination des principaux facteurs qui influent sur la protection et la qualité des sols.
- Identification des problèmes qui pourraient constituer les éléments d'un projet de coopération; élaboration du descriptif du projet.
- Réunion d'experts pour étudier et approuver le descriptif du projet.

Tourisme

- Comparaison de la demande et de l'offre de tourisme, dans le temps et dans l'espace, dans les régions touristiques méditerranéennes.
- Etude, par l'analyse de systèmes, des effets économiques, socio-culturels et environnementaux du tourisme.
- Détermination de la capacité d'absorption touristique.
- Détermination des éléments de la planification intégrée du tourisme.
- Stratégie pour une politique optimale du tourisme.

1982 1983
(en dollars des Etats-Unis)

Budget

Le Programme d'actions prioritaires en général

i) Organisation des données	30 000	28 000
ii) Réunion des organes de liaison du PAP	8 000*	
iii) Bulletin	2 000	2 000
	40 000	30 000

Gestion des ressources en eau

i) Transport d'eau douce par la mer; évaluation des données d'expérience et analyse comparative	70 000	70 000
- Séminaire		10 000*
	70 000	80 000

Etablissements humains

i) Etude et analyse des méthodes et instruments de planification et de gestion existants	20 000	
- Atelier	15 000*	
ii) Services de consultants pour les projets en cours	30 000	6 000
- Analyse des résultats		8 000
- Séminaire		10 000*
iii) Régions sismiques : analyse et enquête	15 000	
- Détermination de la documentation nécessaire	10 000	
- Recommandations		16 000
- Principes de planification		10 000
- Séminaire		10 000*
iv) Planification globale de l'hygiène du milieu : principes directeurs		30 000
- Séminaire		10 000*
	90 000	100 000

Protection des sols

- Analyse des méthodes	10 000	
- Détermination des facteurs	25 000	
- Identification des problèmes	5 000	30 000
- Réunion d'experts		10 000*
	40 000	40 000

Budget (suite)

	<u>1982</u>	<u>1983</u>
	(en dollars des Etats-Unis)	
Tourisme		
- Demande et offre de tourisme	50 000	
- Etude par l'analyse de systèmes		50 000
- Détermination de la capacité d'absorption		25 000
- Elaboration de la politique du tourisme		25 000
	<hr/> 50 000	<hr/> 100 000
<hr/> TOTAL, ACTIVITES DU PAP	<hr/> 290 000	<hr/> 350 000

* Les dépenses supplémentaires seront financées en monnaie locale par le pays hôte.